



Case postale 18
1226 Thônex

Aux membres et intéressés

Circulaire de juin 2020

Chères amies et chers amis cyclistes,

Cette circulaire plutôt longue réclame une lecture attentive jusqu'à la fin. Elle concerne la **suspension et reprise des activités**, les **comportements** à adopter, le deuxième **programme** de l'année ainsi que le paiement des **cotisations**.

1. Suspension et reprise des activités

La rapide diffusion du Covid-19 a évidemment aussi eu un effet sur nos activités. Nous avons eu connaissance de quelques rares cas parmi nos membres. Nous espérons que vous êtes maintenant toutes et tous en bonne santé.

Dans un premier temps, l'assemblée générale prévue le 11 mars 2020 a été renvoyée. Elle se tiendra vraisemblablement en octobre et elle sera suivie d'un repas comme d'habitude. Le comité (Blaise Dériaz, Christine Hislaire, Patrick Lercoz, Paul Schaad) assure la continuité. Les comptes de 2019 avaient déjà été vérifiés (Gérald Blanc, Walter Gähwiler, Pascal Moeri).

Dans un deuxième temps, après une première sortie le 14 mars, toutes les sorties ont été suspendues jusqu'à nouvel avis en raison de l'interdiction de groupes de plus de 5 personnes.

Bien des membres ont continué de rouler seuls ou par petits groupes après entente tout en restant théoriquement cantonnés en Suisse ce qui leurs a permis de (re)découvrir la rive droite.

Maintenant que la limitation pour les groupes a passé de 5 à 30 et que les présents aux sorties sont enregistrés pour les statistiques, permettant au besoin un traçage, nous pouvons à nouveau nous donner rendez-vous. Le deuxième programme ci-joint sonne la reprise de la saison.

La première sortie du 13 juin sera en Suisse. A partir du 15 juin, nous devrions pouvoir retourner en France sans paperasseries ni complications avec la réouverture des frontières.

2. Comportements

La reprise des activités n'est pas un retour à la situation d'avant. Le virus peut être encore présent un peu partout. Les gestes barrières usuels demeurent donc par précaution. Ils sont complétés par le respect de quelques règles spécifiques au vélo :

- Ne pas échanger ou essayer du matériel ou de l'équipement entre nous.
- Rouler en groupes d'au maximum 10, de préférence en file indienne avec 2m d'espacement.
- Eviter de rouler à deux de front, de toute façon interdit sur les routes principales en France.
- Dépasser en se décalant largement et sans se rabattre immédiatement.
- Se placer en dernière position pour se racler la gorge, se moucher, tousser ou cracher. Si ce n'est pas possible, protéger les autres des projections avec le pli du coude.

3. Programme des sorties

En raison du confinement généralisé, les niveaux de forme sont très différents parmi nos membres en cette période de l'année. Toutefois, les habitudes ont été maintenues sur le papier.

La deuxième partie de la saison ci-joint perpétue la tradition des années paires. Toutefois, si les parcours proposés peuvent être rallongés, ils peuvent tout aussi bien être raccourcis et même fortement au besoin. Seules les heures des rendez-vous sont valables pour toutes et tous.

La plupart des autres manifestations occupant les routes en été ayant été annulées, ne resteront que les inévitables et trop nombreux chantiers estivaux auxquels il faudra s'adapter le moment venu ou sur place.

Le programme est bien sûr via notre site web, comme d'ailleurs tous les programmes précédents depuis 1991 ! (www.cyclo-chenois.ch/pdf/prog_2020_02.pdf)

Attention, les tracés pour GPS ne fonctionnent plus pour le moment. En effet, le site GPSies a été repris par AllTrails. Les tracés ne sont pas perdus, mais tous les liens et la manière de procéder doivent être revus et adaptés. Merci de faire preuve de patience.

3. Cotisations

L'assemblée générale n'ayant pas pu avoir lieu, les cotisations restent inchangées pour 2020. Elles se montent à **15** francs pour les dames ou **35** francs pour les messieurs.

La **finance d'entrée de 45 francs pour les nouveaux membres** est aussi maintenue. Elle donne droit à un **maillot à manches courtes gratuit** (à chercher chez le Président).

Les intéressés qui payent la cotisation et la finance d'entrée (au total 80 francs pour les messieurs et 60 pour les dames) seront considérés comme **nouveaux membres**.

Les membres qui ne payent pas leur cotisation pendant deux années de suite seront radiés de notre fichier.

Vous trouverez ci-joint un bulletin de versement pour vous acquitter de votre cotisation. Afin d'éviter les frais que prélèvent la poste pour les versements avec le bulletin au guichet, **tous ceux qui peuvent procéder par voie informatique sont invités à préférer cette solution avec le numéro IBAN** (CH02 0900 0000 1747 8324 6).

Merci d'avance du **paiement** de vos cotisations, dès que possible et **avant fin juillet**.

Dans l'attente des belles journées à venir, nous vous souhaitons bonne route et sans accident.

Pour le comité du CTC



Blaise Dériaz, Président

Annexes : Bulletin de versement, **IBAN CH02 0900 0000 1747 8324 6** (avant fin juillet)

Programme du 13 juin au 29 août 2020
(www.cyclo-chenois.ch/pdf/prog_2020_02.pdf)